

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 avril 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 V. 112 Vœu relatif à ce qu'un lieu parisien porte le nom de Jeanne Moreau.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant qu'en 2017 disparaissait Jeanne Moreau et qu'il y a quelques jours elle aurait fêté ses 90 ans ;

Considérant les liens indéfectibles qui ont lié l'actrice à la Ville de Paris où elle est née le 23 janvier 1928 et où elle s'est éteinte le 31 juillet 2017 ;

Considérant qu'elle a joué dans plus de 130 films durant ses près de 60 années de carrière, dont beaucoup ont marqué l'histoire du cinéma ;

Considérant que nombre de ces films ambiancés à Paris sont aussi associés à l'image de notre capitale ;

Considérant son apport au théâtre, d'abord à la Comédie Française, puis au Théâtre National Populaire ont fait de Jeanne Moreau une des plus grandes actrices de ces dernières décennies ;

Considérant qu'elle n'a eu de cesse à la fin de sa carrière de se consacrer aux jeunes talents et aux actrices et acteurs de la nouvelle génération allant jusqu'à en faire l'objet de sa Fondation post mortem créée à l'automne 2017 ;

Considérant les nombreux hommages dont elle a été l'objet en étant la première femme à être élue à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France en 2000 ;

Considérant la reconnaissance tant nationale qu'internationale à son talent en présidant deux fois le jury du festival de Cannes et deux fois l'Académie des Césars, ainsi qu'en recevant en 1998 l'hommage de l'Académie des Oscars pour l'ensemble de sa carrière, seule actrice française à recevoir cet hommage à ce jour ;

Considérant l'engagement de Jeanne Moreau pour les droits des femmes tant dans les choix de ses rôles, qu'en signant le manifeste des « 343 salopes » pour le droit à l'avortement et sa dernière action en faveur de la défense des Pussy Riot contre le régime oppressif russe ;

Considérant l'une de ses ultimes batailles contre la vente à la découpe de son immeuble de la place des Ternes dans le 17^e arrondissement, devenant ainsi l'héroïne de cette bataille homérique contre les financiers sans scrupules ;

Considérant l'orientation de l'Exécutif parisien de faire que plus de lieux publics de la capitale portent le nom d'éminentes femmes de notre ville ;

Considérant que le quai de Seine est, pour les Parisiens et les Parisiennes, un lieu dédié au cinéma, grâce aux tournages, au cinéma et à la promenade Simone Signoret - Yves Montand ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Daniel Premel, et des élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche, le Conseil de Paris,

Emet le vœu que :

- un lieu public parisien porte le nom de Jeanne Moreau, par exemple la promenade entre le bassin de la Villette et l'avenue de Flandre.